

Etablissements et services

Des établissements à rendre plus durables

Comment concilier environnement, économie et progrès social ? La démarche du développement durable trouve aujourd'hui des adeptes dans les structures médico-sociales. Elle peut être profitable aux gestionnaires, aux salariés, et aux personnes accompagnées.

Dans le vaste parc de l'Ehpad Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, à Strasbourg, les ouvriers d'entretien ont cessé de tondre la pelouse. Désormais, la corvée est confiée à des moutons. De ce fait, les personnels « se consacrent plus aux résidents », se félicite Stéphane Buzon, le directeur général du pôle « seniors » des Diaconesses de Strasbourg. Et au passage, les ovidés permettent quelques économies de carburant, pour le gestionnaire, et réduisent ses émissions de gaz à effet de serre. Voilà une démarche typique du développement durable, qui se veut tout à la fois « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable ».

Poules

Au fil des années, l'Ehpad strasbourgeois s'est entièrement impliqué dans la démarche. Après l'installation d'une pompe à chaleur en 1998, ou l'instauration du tri sélectif en 2006, désormais l'établissement dispose de ruches, utilise des produits éco-responsables, accueille chaque jeudi des agriculteurs locaux venus vendre leurs produits... Il devrait bientôt abandonner l'eau en bouteilles, et même confier à des poules la réduction de ses déchets.

Au-delà, l'Ehpad Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen a structuré toute cette démarche, avec l'aide d'un éco-conseiller, d'abord accueilli comme stagiaire en 2012. Dorénavant, un comité de pilotage associe les salariés, les résidents, les familles, et une « charte du développement durable » a été rédigée. Cette politique « doit être portée par la direction, mais il faut que tout le monde y adhère », conseille Stéphane Buzon.

Réglementation

Le directeur général présentait ces avancées le 22 janvier à Paris, pour une journée nationale sur la « responsabilité sociétale des établissements de santé et médico-sociaux », organisée par l'Anap avec six fédérations, telles que la Fehap, la **Fnaqpa** ou l'Uniopss. Pour les grands hôpitaux, évidemment, le développement durable est déjà une contrainte légale. La loi du 16 décembre 2010, par exemple, impose la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour tous les employeurs privés de plus de 500 salariés, et pour tous les employeurs publics de plus de 250 salariés. Mais cette réglementation touche aussi une centaine d'hébergements médico-sociaux, estime l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), dans un guide rédigé à l'attention du secteur (voir ci-dessous).

« Acteurs sociaux » d

Ceci étant, les quelque 30 000 établissements médico-sociaux peuvent tous se sentir concernés par le développement durable « en tant qu'acteurs sociaux, en tant qu'acteurs de santé publique », souligne Eric Vesine, chef de service à l'Ademe. Ils peuvent aussi prendre conscience de toutes leurs consommations d'eau, d'énergie, ainsi que de leurs rejets de déchets, et de gaz à effet de serre.

Du reste, si le développement durable a pu être imposé par certaines réglementations, il pourrait aujourd'hui émerger des établissements médico-sociaux eux-mêmes, comme l'espère **Didier Sapy**, le directeur général de la **Fnaqpa**. « Il correspond en effet à une nouvelle manière de manager les structures, globale, engagée, impliquant toutes les parties prenantes, à commencer par la personne accompagnée ».

Gâchis

Pour le prouver, la **Fnaqpa** s'est lancée l'an dernier dans une recherche-action de deux années : Add'age (Action développement durable au service du grand âge) - avec le soutien de la CNSA et des caisses de retraite Agirc et Arrco. D'une part, une enquête révèle, notamment, que « nombre d'établissements pour personnes âgées font du développement durable sans le savoir, sans l'organiser, et donc sans le valoriser », rapporte Didier Sapy. D'autre part, une expérimentation menée par quinze établissements et services explore quels peuvent être les freins et les leviers au développement durable, ainsi que les motivations des parties prenantes.

A l'Ehpad Saint-Joseph, à Jasseron (Ain), l'expérience a déjà produit un résultat spectaculaire. L'établissement a notamment voulu faire face à ses déchets alimentaires. Son directeur, Dominique Gelmini, a alors reçu une « claque » : « Avec nos 106 résidents, nous jetons 9,5 tonnes d'alimentation chaque année. C'est honteux ! » Depuis juillet, le restaurant a donc réduit ses commandes, les salariés ont été impliqués, et les résidents

convaincus de limiter le gâchis. Six mois après, les calculs ont été faits : « Nous ne rejetons plus que 2 tonnes de déchets par an ». Dominique Gelmini espère déjà économiser près de 40 000 euros par an. Presque de quoi embaucher.

Sur le même thème, relire aussi :

- [La chasse au gaspillage alimentaire est ouverte](#) ;
- [Un foyer d'accueil médicalisé axé « développement durable »](#).

Par Olivier Bonnin